

Décision

Générale

colonial

Décision n° 213 accordant un supplément d'allocation au sultan de Raheita.

n° 213

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 février 1946

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1946

Date du numéro
28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

un supplément Par décision d'allocation de 2.000 francs accordé a été au sultan de Raheita. Daoud Mohamed dédommagement de ses frais de déplacements et de séjour à Djibout.